

## **La structure du programme A.P.S. (9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup>) :**

### **L'aspect scolaire :**

Les élèves inscrits au programme A.P.S. auront accès aux mêmes cours que les autres élèves de l'école, peu importe la voie qu'ils choisissent (échelon local, appliqué et théorique en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> ou pré-emploi, collégial et pré-universitaire en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>).

Un élève inscrit au programme A.P.S. suivra le curriculum prescrit par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario (M.É.O.).

Afin de soutenir le cheminement scolaire des élèves inscrits au programme, l'école offrira des cours en ligne pour tout élève n'étant pas en mesure de suivre un horaire régulier en raison d'activités physiques dispensées à des temps irréguliers.

Un enseignant sera alors assigné à tout élève qui complète un cours en ligne. Cet enseignant jouera un rôle de soutien pédagogique et de guide pour l'élève tout au long de son apprentissage.

L'enseignant pourra fournir du matériel pédagogique à l'élève, répondre à ses questions et veiller au respect des échéanciers.



## **Le volet activité physique :**

Les élèves inscrits au programme A.P.S. devront choisir deux cours respectivement de conditionnement physique et de santé à raison d'un cours par session.

Les élèves inscrits au programme A.P.S. suivront des séances d'activités physiques diverses et régulières. De plus, les élèves suivront de manière hebdomadaire, des sessions de conditionnement physique intenses. Ces sessions seront offertes par les entraîneurs professionnels de la compagnie « *Greco, Lean and Fit* ».



